

## **Tarifs de location du cinéma Eden :**

Comprenant la présence d'un technicien de l'association, les frais de technique et de nettoyage, Il faut prévoir une demi-heure avant le début de l'événement et une demi-heure après la fin de l'événement pour les préparatifs et les rangements.

La salle comprenant 155 places assises est disponible pour des conférences, séminaires, projections privées en dehors du programme hebdomadaire. Elle doit être libérée deux heures avant une séance de cinéma.

### **Tarifs :**

**CHF 120. - de l'heure, facturée à la demi-heure entamée.**

**CHF 100. - dès la 5<sup>ème</sup> heure.**

**Versement d'un acompte de CHF 150.- à la signature du contrat de location.**

Pour les associations du Pays-d'Enhaut, prix sur demande.

**Pour les manifestations avec entrées payantes: 50% de la recette reversé à cinEden**

**Pour les spectacles avec chapeau : 20 % de la collecte reversé à cinEden**

**Le locataire doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile (attestation à fournir).**

De plus, il s'engage à s'annoncer comme organisateur pour toute publicité faite par lui.

### **Prestations complémentaires sur demande**

- Accès à la buvette du cinéma CHF 50.- Pour la vente de boissons alcoolisées, une patente est obligatoire. La demande est faite par le locataire.
- Pour les projections privées de films, des frais supplémentaires seront facturés pour les droits de diffusion du film : le montant sera fixé selon le film, majoré de 15 % pour les frais de booking, administratifs, frais d'envois et de 1.48% pour la SUISA.
- Projection en open air, prix sur demande (projecteur/écran/sono/chaises/bancs) et deux techniciens pour le montage et démontage.

La salle est équipée pour la projection de supports Blu-ray, DCP, DVD, Powerpoint et d'un matériel de sonorisation et lumières pour concerts, conférences, etc. Elle est également équipée pour la projection de films 2D et 3D et du son Dolby 5.1.

Une fiche technique, des photos et un plan de la salle sont disponibles sur demande.

**Patrick Kovaliv**, responsable technique de la salle et programmeur cinéma.

info@cineden.ch / +41(0)76 365 73 28

**Alexandre Mottier**, programmeur musical.

info@cineden.ch / +41(0)76 571 71 12

## **Règlement de location de la salle de projection**

### **Capacité d'accueil :**

155 places assises. La salle est équipée d'une boucle audio pour les malentendants.

### **En cas d'annulation :**

cinEden se réserve le droit de réclamer un dédommagement de Frs 150.-, si la notification d'annulation ne lui parvient pas au plus tard 7 jours avant la location annoncée. Celle-ci peut être notifiée par email.

### **Réglementations et responsabilité :**

Le locataire s'engage à respecter les réglementations en vigueur et notamment les réglementations de sécurité concernant les « établissements recevant du public » et la « sécurité incendie ».

### **Ménage :**

Le ménage est pris en charge par cinEden. Il est compris dans le tarif de location. Cependant, si les locaux devaient être dans un état de saleté disproportionné par rapport au type de manifestation organisée, des frais supplémentaires seront exigés par cinEden.

### **Conditions d'utilisation :**

- Il est formellement interdit de fumer dans toute l'enceinte du bâtiment.
  - Il est interdit d'afficher quoi que ce soit sur les murs, portes, fenêtres de la salle et de l'accueil. Une seule affiche est autorisée sur la porte d'entrée, elle devra être enlevée après la manifestation.
  - L'utilisation de vis, clous et agrafes est formellement interdite.
  - Le locataire est tenu de faire respecter l'ordre et d'assurer la bonne tenue de la manifestation vis-à-vis des tiers et des participants.
  - Le locataire est responsable des débordements et des incidents qui pourraient se produire dans le cadre de l'événement organisé par lui.
  - Le locataire se doit également de préserver l'intégrité des biens mobiliers et immobiliers.
  - Le locataire s'engage à respecter la capacité d'accueil de la salle, énoncée au premier paragraphe du présent règlement.
  - L'installation de tout élément ou appareil technique extérieur à cinEden devra être soumise à son approbation.
- Le locataire veillera au strict respect de ces consignes, cinEden décline toute responsabilité en cas de non-respect de celles-ci.

**En cas de dommage par les personnes présentes pendant la location (locataire ou tiers), le locataire s'engage à déclarer tout dégât à l'association cinEden et prend à sa charge le paiement des réparations nécessaires.**

### Application du présent règlement

Le présent règlement doit être signé avant la location.

Dans le cas où un locataire contreviendrait au présent règlement, cinEden se réserve le droit de refuser toute mise à disposition future des locaux.

Le locataire soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions du présent règlement et les accepte.

Commentaires :

Château-d'Oex, le

Le locataire

## **Contrat pour la location du cinéma Eden**

Veillez compléter le contrat, la fiche technique et le règlement de location, nous les renvoyer à :

ASSOCIATION CINEDEN

RUE DU CINEMA 11

1660 CHÂTEAU-D'OEX

ou: [info@cineden.ch](mailto:info@cineden.ch)

Personne à contacter : P. Kovaliv 076 365 73 28

---

Contrat entre **cinEden** et :  
.....

Le signataire engage sa responsabilité individuelle pour cette location. Aucune location ne se fait uniquement au nom d'une société.

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Téléphone :**

**Courriel :**

<input type="checkbox"/> Projection film privé	<b>Location de la salle :</b>	<b>CHF</b>	<b>0.00</b>
<input type="checkbox"/> Projection film publique	<b>Prestations complémentaires :</b>	<b>CHF</b>	<b>0.00</b>
<input type="checkbox"/> Projection avec sono/micro			
<input type="checkbox"/> Conférence avec PowerPoint			
<input type="checkbox"/> Conférence sans PowerPoint			
<input type="checkbox"/> Conférence avec micros			
<input type="checkbox"/> Anniversaire	<b>Autres :</b>	<b>CHF</b>	<b>0.00</b>
	<b>Acompte</b>	<b>CHF</b>	<b>150.00</b>
<input type="checkbox"/> Concert avec sono			
<input type="checkbox"/> Concert sans sono	<b>Total :</b>	<b>CHF</b>	<b>0.00</b>
<input type="checkbox"/> montage / démontage infrastructure			

**Date(s) et heure(s) de la manifestation :** .....

**Intitulé de la manifestation :**

Le signataire de ce contrat s'engage à respecter et à appliquer le règlement de location de la salle du Cinéma Eden ci-joint.

Fait à Château-d'Oex, le

CinEden

